

La pêche

répercussions à long terme parce que ceux des États-Unis se livrent à une exploitation excessive des stocks dans cette région et ce, avec l'approbation du Sénat américain.

Le débat a tout autant d'importance aujourd'hui étant donné que le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc) rencontre ces jours-ci sur la côte ouest un comité consultatif ministériel dans l'espoir d'apporter certaines modifications à l'industrie de la pêche sur la côte du Pacifique. On espère qu'il discutera aujourd'hui quelques décisions de politique importantes et qu'il examinera certains des sujets d'inquiétude auxquels j'entends consacrer mes observations.

● (1520)

Nous ne sommes pas trop favorablement impressionnés de la façon dont le ministre prend ses décisions. Nous trouvons par exemple à redire à la nomination de M. Peter Pearce et de M. Doucet qui doivent faire une tournée rapide de la province et interroger brièvement les gens qui vivent de la pêche, non pas afin de connaître les besoins de cette industrie, mais vraisemblablement pour sentir le climat politique et prendre des décisions politiques. Nous nous opposons à ce que le ministre et son ministère s'en remettent à des tiers pour prendre des décisions qu'eux-mêmes devraient prendre.

La situation est particulièrement critique pour les pêcheurs et ceux qui travaillent dans les poissonneries, ainsi que pour leurs familles. Compte tenu de la baisse sensible de leurs revenus, ceux qui exploitent les réserves de saumon craignent que les réserves ne s'épuisent et qu'elles ne leur permettent plus de gagner leur vie. Compte tenu également du fait que les bancs de hareng risquent de ne pas survivre à la pêche intensive que la flotte pratique, il se pourrait bien qu'on soit obligé d'examiner de beaucoup plus près et avec beaucoup plus d'objectivité qu'au cours des trois dernières années la situation de la pêche sur la côte Ouest.

Les députés se rappelleront qu'à la télévision et dans les journaux, on pouvait voir les sacs d'argent changer de mains à bord des bateaux, surtout pendant la saison du hareng. Les Canadiens en ont conclu que les pêcheurs de la côte ouest étaient riches, qu'ils pouvaient se passer de l'aide du gouvernement et que leur situation cette année n'avait rien de critique. Ces reportages à sensation ne correspondent pas vraiment à la réalité, ils donnent une image déformée de la véritable situation des pêcheurs et de la pêche en Colombie-Britannique. Il y a eu de bonnes années, mais il y a aussi eu des années difficiles quand à la remontée où il n'y avait pas autant de saumons qu'on s'y attendait.

Les années précédentes les pêcheurs savaient à quoi s'attendre. Ils respectaient leurs collègues pêcheurs, la ressource, les agents et gestionnaires des pêches, dont la tâche était de veiller à ce qu'un nombre suffisant de poissons s'échappent pour aller frayer et retourner à l'océan la récolte de deux à cinq ans plus tard.

Les tâches des pêcheurs et des gestionnaires n'étaient pas tellement compliquées quand il y avait moins de pêcheurs et moins de bateaux. Cette industrie est actuellement soumise à de très fortes pressions à cause du nombre accru de bateaux et du genre de matériel employé.

C'est au milieu des années 60 qu'on a reconnu le problème quand il est devenu évident que le droit illimité d'exercer le métier de pêcheur se traduisait par un accroissement de la flotte de pêche et de plus grandes difficultés de gestion des

stocks si l'on voulait quand même s'assurer de prises suffisantes tout en permettant à suffisamment de poissons d'échapper aux pêcheurs.

Le but du plan Davis consistant à limiter l'émission des permis et à instaurer un programme de rachat était de limiter la taille de la flotte, ce qui permettrait ainsi d'améliorer le revenu des pêcheurs continuant à œuvrer dans ce secteur tout en facilitant la gestion des activités de pêche par le ministère.

Le plan Davis n'a pas obtenu tous les résultats escomptés et a peut-être même au contraire causé en plus le problème de surinvestissement qu'il espérait résoudre. En émettant des permis aux vaisseaux plutôt qu'aux pêcheurs on a fait du permis un bien négociable ce qui a donc contribué à une hausse des coûts dans cette industrie. Des bateaux inutilisés depuis des années ont ainsi pris de la valeur et été utilisés pour obtenir des transferts de permis sur de nouveaux bateaux. Plusieurs bateaux de faible tonnage furent souvent utilisés pour avoir un effet pyramidal ou pour pouvoir faire construire un bateau plus grand et moins rentable d'un plus fort tonnage.

Au lieu de faciliter la gestion des stocks et de stabiliser l'industrie, la limitation des permis et le programme de rachat ont manifestement échoué. Si le programme proprement dit n'a pas échoué, il faut imputer la responsabilité de cet échec au gouvernement qui l'a mal appliqué. Étant donné que l'on n'est pas parvenu à enrayer la prolifération rapide de bateaux de plus en plus gros et de plus en plus efficaces, et surtout de senneurs, ce qui a accru la capacité de pêche, et la gestion de la flotille par le système des ouvertures et des fermetures selon le type d'agrès est devenue presque impossible.

Le nombre de senneurs a terriblement augmenté; il est passé de 370 en 1969, au début du plan Davis, à plus de 600. Le gouvernement fédéral a gardé le silence et il n'intervient toujours pas alors que les flotilles grossissent et que l'on construit des chalutiers plus gros avec des installations de congélation.

D'après le rapport Sinclair sur l'établissement d'un système de distribution des permis et de tarification en Colombie-Britannique, le nombre de navires continue à augmenter. Dans son rapport, Sinclair estime que la flotille est deux ou trois fois plus grosse qu'il ne faut; elle serait même plus importante que cela d'après d'autres observateurs. Pourquoi alors n'a-t-on pas imposé un moratoire sur la construction de nouveaux navires? Nous sommes aux prises avec une foule de problèmes graves et il faudra des décennies d'efforts opiniâtres avant de pouvoir espérer prendre suffisamment de poisson pour que les investissements actuellement consentis dans l'industrie de la pêche au saumon aient un rendement acceptable.

La diminution des quantités de saumon cette année est un avertissement clair qu'il est grand temps de prendre des décisions sur une foule de problèmes. Le ministère des Pêches et des Océans estime que les réserves de saumon sont en baisse de 25 ou 30 p. 100 cette année seulement, ce qui prouve à l'évidence que l'amélioration de la montaison du saumon entreprise par le programme d'amélioration des salmonidés sera longue et difficile. Si l'on ajoute la baisse de cette année aux résultats tout aussi décourageants des dix dernières années, il devient évident qu'il faut prendre immédiatement des mesures pour redresser la barre.

Depuis dix ans, la quantité de saumon de la côte ouest a baissé d'environ 30 p. 100. Ce grave problème touche le